

Les émissions de GES du Canada ont augmenté en 2022



Dan Barnes Getty Images Selon des données compilées par l'Institut climatique du Canada, l'industrie pétrolière et gazière active au Canada a émis 194 millions de tonnes de gaz à effet de serre en 2022, contre 189 en 2021.

Alexandre Shields

28 septembre 2023

Environnement

Le Canada est encore loin de l'atteinte de ses objectifs climatiques pour la présente décennie. Et plus que jamais, le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) est plombé par la croissance de la pollution générée par le secteur pétrolier et gazier, le principal émetteur au pays.

Selon une « estimation » des GES pour l'année 2022 produite par l'Institut climatique du Canada, les émissions du pays ont poursuivi leur augmentation l'an dernier, dans la foulée du rebond qui a suivi la pandémie de [COVID-19](https://www.ledevoir.com/coronavirus?) (<https://www.ledevoir.com/coronavirus?>

[utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte](#)).

Elles auraient ainsi atteint 685 millions de tonnes (Mt), soit une hausse de 14,2 Mt par rapport à 2021, peut-on lire dans les documents publiés jeudi, mais transmis au *Devoir* sous embargo. Ces données, qui ne sont pas aussi complètes que [le bilan officiel du gouvernement fédéral](#)

([https://www.ledevoir.com/environnement/789107/les-emissions-de-ges-du-canada-sont-remontees-en-2021?](https://www.ledevoir.com/environnement/789107/les-emissions-de-ges-du-canada-sont-remontees-en-2021?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)

[utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte](#)), sont publiées environ sept mois avant lui.

685 millions de tonnes

C'est la quantité de gaz à effet de serre produite par le Canada en 2022, soit 14,2 Mt de plus qu'en 2021.

Les chiffres de l'organisme de recherche montrent que le secteur pétrolier et gazier est toujours le poids lourd du bilan national. Il représente d'ailleurs à lui seul 72 % de la hausse des émissions constatée entre 2021 et 2022. Cette industrie des énergies fossiles, qui souhaite augmenter sa production au cours des prochaines années, aurait émis 194 Mt en 2022, [contre 189 Mt en 2021](#)

(<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre.html>). La hausse équivaut à l'ajout de deux millions de voitures à essence sur les routes.

Hors des énergies fossiles, une autre tendance

Les données compilées par l'Institut climatique du Canada indiquent en outre que la plupart des secteurs économiques ont réussi à réduire leurs émissions depuis 2005, qui sert d'année de référence au gouvernement fédéral pour l'établissement des cibles de réduction des GES.

Le secteur de la production d'électricité a vu une baisse de 55 %, celui de l'industrie lourde a reculé de 15 %, et celui des transports, de 2 %. Pendant ce temps, le secteur du bâtiment a augmenté ses émissions de 8,8 % au cours de la même période.

Le secteur pétrolier et gazier a toutefois connu la hausse la plus importante, avec un bond de 15,5 %, soit 26,7 Mt. Et « la tendance à long terme » demeure sur une trajectoire de croissance, souligne Julien Bourque, analyste politique principal à l'Institut climatique du Canada. Cette situation s'explique en bonne partie par une hausse marquée de la production des sables bitumineux. L'industrie, qui a engrangé des profits records en 2022, prévoit par ailleurs réaliser [des milliards de dollars](#)

d'investissements cette année ([https://www.ledevoir.com/environnement/783639/-40-milliards-d-investissements-en-exploitation-d-energies-fossiles-au-canada-en-2023?](https://www.ledevoir.com/environnement/783639/-40-milliards-d-investissements-en-exploitation-d-energies-fossiles-au-canada-en-2023?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)

[utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte](https://www.ledevoir.com/environnement/783639/-40-milliards-d-investissements-en-exploitation-d-energies-fossiles-au-canada-en-2023?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)) pour augmenter la production.

Bref, l'industrie des énergies fossiles ([https://www.ledevoir.com/environnement/797860/canada-qualifie-hypocrite-climatique-raison-expansion-secteur-petrolier-gazier?](https://www.ledevoir.com/environnement/797860/canada-qualifie-hypocrite-climatique-raison-expansion-secteur-petrolier-gazier?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)

[utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte](https://www.ledevoir.com/environnement/797860/canada-qualifie-hypocrite-climatique-raison-expansion-secteur-petrolier-gazier?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)) représente actuellement un obstacle à l'atteinte des objectifs climatiques du Canada pour la présente décennie.

Selon le gouvernement Trudeau, l'objectif est de réduire les émissions de 40 % à 45 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2005. Or, à l'heure actuelle, le recul atteindrait seulement 6,4 %. Par conséquent, selon l'organisme de recherche, les émissions nationales devront reculer chaque année de 5,4 % pour qu'on espère respecter la cible de 2030.

Plafond d'émissions

Dans ce contexte, l'Institut climatique du Canada estime que l'imposition à l'industrie pétrolière et gazière d'un plafond d'émissions, puis la réduction de celles-ci, pourrait contribuer à réduire les émissions de GES au pays. Le gouvernement Trudeau a promis de présenter son projet de règlement cette année (https://www.ledevoir.com/environnement/798422/25-millions-barils-petrole-chaque-jour-monde-carboneutre-admet-guilbeault?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte), et il devrait être adopté d'ici l'automne 2024.

Dans une lettre publiée mercredi dans *La Presse*, l'ancienne ministre fédérale de l'Environnement et du Changement climatique, Catherine McKenna, va dans le même sens. « Après des années d'annonces pieuses et de publicité bienveillante de la part des entreprises, croire que le secteur du pétrole et du gaz a à cœur autre chose que ses propres profits relève de la pensée magique. C'est pourquoi il est temps de faire ce que la majorité de la population canadienne — y compris celle de l'Alberta — croit nécessaire, c'est-à-dire d'imposer un plafond strict aux émissions de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz », écrit-elle.

Dans un rapport publié mardi, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a souligné que les nouveaux projets pétroliers et gaziers ne doivent pas être approuvés si la communauté internationale souhaite respecter l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris, soit limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

Selon l'AIE, les pays riches comme le Canada doivent aussi bonifier leurs cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre de façon à atteindre la carboneutralité en 2045 (https://www.ledevoir.com/environnement/798779/changements-climatiques-pays-riches-doivent-devancer-objectif-carboneutralite-previent-aie?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte), et non en 2050, comme le prévoit l'engagement fédéral.

Selon les plus récentes données officielles, le Canada était en 2021 le dixième émetteur mondial de GES, et ses émissions par habitant représentaient 17,5 tonnes. À titre de comparaison, on estime que pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, et ainsi respecter l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris, il ne faudrait pas que les émissions moyennes mondiales dépassent les deux tonnes par personne.